

## COMMUNIQUÉ

Ivry-sur-Seine, lundi 31 août 2020

### Une réunion qui n'est que le préalable à d'autres discussions avant notre engagement pour la signature du protocole LPPR

Une réunion multilatérale s'est tenue ce matin en présence de Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle avait pour sujet la présentation d'un protocole d'accord sur des éléments portant sur les revalorisations indemnitaires et statutaires de certains personnels de l'ESR.

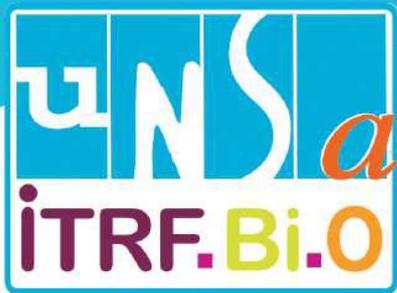
L'engagement de la ministre lors du CNESER du 18 juin 2020 a été clair : **tous les personnels BIATSS seront concernés !** Nous continuons de défendre la place essentielle de ces personnels et cela quelle que soit la filière d'appartenance. Les personnels ITRF, ITA et de Bibliothèque ne sont pas les seuls personnels qui viennent en appui de la recherche dans nos universités et c'est pourquoi **nous soutenons A&I-UNSA** car il est nécessaire que les personnels de l'AENES, nos collègues au quotidien, soient clairement **associés aux revalorisations indemnitaires prévues dans la loi et dans le protocole présenté aujourd'hui.**

*« En votre nom, j'ai interpellé la ministre, Frédérique Vidal, sur la place des personnels BIATSS dans l'accompagnement de la recherche afin qu'aucun d'entre eux ne soit oublié dans le cadre des négociations concernant les revalorisations indemnitaires prévues dans le rapport annexé... » (extrait du communiqué du 19 juin 2020 après le CNESER du vote sur la LPPR)*

#### Revalorisation indemnitaire (Axe 1)

Depuis des années, l'UNSA Éducation demande un alignement des primes sur la moyenne interministérielle. Comme nous le savons, notre ministère a, non seulement, **les taux de primes les plus bas** mais ces taux connaissent des **variations entre les corps et, surtout, entre les établissements.** Cette discrimination est encore plus criante depuis la mise en place du RIFSEEP que ce soit dans sa partie fixe (IFSE) ou variable (CIA).

Nous sommes totalement opposés à une amplification de l'utilisation du CIA tel que proposé dans le protocole. Ce complément amplifiera encore plus le décalage indemnitaire entre les personnels ainsi qu'une opacité accrue dans la distribution des fonds spécifiques alloués par l'État.



Le syndicat de la clarté et de la transparence

### Repyramidage des ITRF (Axe 3)

Ce repyramidage ne peut pas concerner uniquement (ou principalement) les BAP scientifiques même si nous nous félicitons de cette proposition de projection. Il est nécessaire de cadrer ces requalifications en fixant, éventuellement des pourcentages à atteindre entre BAP scientifiques et les autres BAP. De nombreux collègues exercent déjà des missions d'un corps supérieur. Nous rappelons aussi que la première mesure à prendre, et pour laquelle nous militons depuis la création de notre syndicat, concerne l'intégration du corps des Assistants Ingénieurs dans celui des Ingénieurs

### Fusion des 2 premiers grades des IGR (Axe 3)

Nous nous félicitons du principe de fusion des 2 premiers grades des IGR qui permettra enfin une reconnaissance et une adéquation pour tous les titulaires d'un doctorat (MCF/CR/ITRF).

Encore une fois, le calendrier pour la signature de ce protocole est extrêmement contraint. En effet, nous n'aurons que 10 jours (week-end compris) pour le finaliser.

**Mais dès le début des discussions, à la mi-juin, sur la construction d'un protocole, notre syndicat a fait le choix de continuer à négocier dans l'intérêt des personnels. Nous avons toujours pris nos responsabilités et nous continuerons à le faire !**

Martine Samama  
Secrétaire générale UNSA ITRF-BI-O

